

Mise en ligne du 15-10-2024 jusqu'au 15-12-2024

DELIBERATION DU BUREAU DU 07 OCTOBRE 2024 – MORBIHAN HABITAT

Le 07/10/2024 à 16h30, les membres du Bureau se sont réunis dans les locaux de Morbihan Habitat, 4 boulevard du Général Leclerc à LORIENT, suivant la convocation qui leur a été adressée par Madame la Présidente le 27/10/2024.

Membres présents : Mme Hortense LE PAPE M. Marc BOUTRUCHE M. Pierre GUEGAN Mme Yolande HANVIC M. David ROBO (en visio conférence) Mme Marie-Hélène HERRY (en visio conférence) Membre absent ayant donné pouvoir : M Fabrice LOHER (pouvoir à Marc BOUTRUCHE)	DELIBERATION N°13.BU-2024-10-07	Groupe n° à créer
	BADEN Presbytère - Rue du Poullanc	Acte d'acquisition auprès de la Commune de BADEN

La Commune de BADEN, étant confrontée à des défis liés au vieillissement de sa population, à la raréfaction du foncier constructible et à la diminution de l'offre de logements sociaux, souhaite développer et favoriser une opération de logements locatifs sociaux sur son territoire.

Le lot n°2 composé des parcelles cadastrées section AB n°718, 720, 721, 724 d'une superficie de 1340 m² prévoit l'aménagement par MORBIHAN HABITAT de 3 logements en duplex (1PLAI et 2PLS) dans la longère réhabilitée ainsi que 5 logements dont 3 PLUS et 1 PLAI et 1 PLUS à la place du presbytère.

La Commune a délibéré en ce sens en date du 06 novembre 2023 afin d'acter la cession des parcelles concernées au profit de MORBIHAN HABITAT.

Par conséquent, il y a lieu d'acquérir les assiettes foncières ci-après désignées auprès de la Commune de BADEN :

Acquéreur	Cadastre	Superficie cadastrale	Evaluation des Domaines	Prix d'acquisition HT
MORBIHAN HABITAT	Section AB 718, 720, 721 et 724	1 340 m ²	/ €	38 992,00 € HT

L'avis des domaines a été sollicité.

Les frais d'acte de transfert de propriété ainsi que les frais de divisions foncières seront à la charge de Morbihan Habitat.

L'acte d'acquisition sera rédigé par Maître MEHEUST, notaire à BADEN.

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE :

- autorise l'acquisition des assiettes foncières de l'opération moyennant le prix de 38 992 €HT,
- autorise le Directeur général à signer l'acte de transfert de propriété, ainsi que toute constitution de servitude nécessaire.



Mise en ligne du 15-10-2024 jusqu'au 15-12-2024

<p>DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL</p>	
Commune : BADEN (563)	Section : AB
Folios (s) : 000 AB 01	Échelle d'origine : 1:1000
Code de plan : 13000004	Code de plan : 13000004
Date de révision : 13/06/2024	Date de révision : 13/06/2024
Document vérifié et numéroté le 13/06/2024	Document vérifié et numéroté le 13/06/2024
<p>Par le Directeur Principal du Cadastre Signé</p>	
<p>Objet du service d'origine : RUE DE LA Pole de logement et de 27 rue de la 13000004</p>	
<p>CERTIFICATION (Art. 28 du décret n° 56471 du 30 avril 1955) Le présent document d'arpente, certifié par le directeur principal du cadastre, a été établi (1) A - D'après les indications d'avis ont été fournis par sur le terrain ; B - En conformité d'un planimétrie ; C - D'après un plan d'arpente, les bornes sont cristallines, dressés le _____ par généraliste le _____ Les propriétaires doivent avoir pris connaissance des informations, inscrites au dos de la chemise (A45), A _____ le _____</p>	
<p>Modification relative aux emplacements d'usage à publier</p>	
<p>D'après le document d'arpente dressé Par THOMAS CABARET RUE : 208745 Le 13/06/2024</p>	

